

Compétences

29

avril - mai - juin 2002

2 éditorial

- ISO 9001 pour tous ?

3 accréditation

- Du programme vers le guide technique

4 activité

- Certification : le comité de section produits et services déjà actif
- Réunion du comité de section entreprises et personnels et environnement
- Certification ISO 9001 : 2000, alerte !
- Réunion du comité de section Laboratoires

7 international

- Comités exécutifs d'IAF et d'ILAC
- Comité exécutif d'EA

8 Cofrac infos

- Recherchons experts techniques
- Relations Cofrac/auditeurs
- Profils
- Accréditations
- Rendez-vous internationaux
- Nominations aux comités de sections
- Calendrier
- Conférence sur les appareils à pression

14 editorial

- Is ISO 9000 for everybody?

15 accreditation

- From the programme to the technical manual, a development associated with the reform.

16 activity

- The new committee of the Products & Services certification section is already active.
- Meeting of the section committee for Certification of Firms & Personnels and Environment
- ISO 9001 :2000 certification : december 14, 2003 is tomorrow
- Meeting of the section committee for Laboratories
- Cofrac improves the corrections with assessors

19 international

- Meetings of the ILAC/IAF Executive committees
- Meeting of the EA Executive committee

Bientôt sur Internet
www.cofrac.fr
version 2002



Le diagramme illustre la structure organisationnelle de Cofrac. À l'apex se trouve la 'Structure permanente'. En dessous, le 'Directeur' Pierre Daniel est assisté par son 'Adjoint au directeur' Patrice Repoux, qui est également 'Responsable Technique et Qualité'. À côté du directeur se trouve l'assistante 'Martine Simon'. Les 'Services généraux' sont également rattachés à ce niveau. La base de l'organigramme est constituée de trois 'sections' : 'Inspection', 'Certification d'Entreprises, de Personnels et d'Environnement', et 'Certifications de Produits et de Services'. Une chaise virtuelle est représentée à droite du diagramme, et un ordinateur est visible en bas à gauche.

ISO 9001 pour tous ?

L'approche peut sembler logique ; pourtant, certains experts internationaux s'interrogent. Le risque d'augmenter la confusion des genres est grand. Il est important que l'accréditation demeure l'ultime niveau de confiance.



J'ai déjà eu maintes fois l'occasion d'exprimer dans ces colonnes mon souhait, au demeurant très cartésien, de voir les accréditeurs et les organismes d'attestation de la conformité évoluer dans un environnement clair et logique, fait de transparence, d'indépendance et d'impartialité.

Certes, notre univers est encore loin d'être idéal.

Certes nos amis les normalisateurs s'appliquent, avec le concours de tous, à essayer de rendre celui-ci meilleur en établissant des référentiels qui se voudraient non équivoques et structurés de façon si cohérente qu'il n'y aurait plus besoin

d'écrire des guides d'application pour harmoniser les pratiques de ceux qui les utilisent.

À ce titre, la position prise par l'ISO, visant à ce que toutes les normes applicables aux accréditeurs et aux organismes d'attestation de la conformité reprennent les exigences de l'ISO 9001 lorsqu'il s'agit de traiter du système qualité d'une entité, paraît de prime abord on ne peut plus logique. Pourtant certains experts internationaux semblent plus prudents et s'interrogent sur le bien fondé d'une telle démarche.

Leurs réticences sont pour l'essentiel basées sur le fait que les organismes d'accréditation et les organismes d'attestation

de la conformité ne sont pas des entités entièrement assimilables à des entreprises productrices de biens ou de services et donc que toutes les prescriptions de l'ISO 9001 ne leur sont peut-être pas applicables ex abrupto, ce qui n'exclut pas, a contrario, qu'il pourrait s'avérer utile de leur appliquer d'autres exigences non contenues dans l'ISO 9001.

Il est urgent de ne pas se précipiter

En outre, les mêmes experts considèrent que rendre applicable à tous les exigences de l'ISO 9001 pourrait contribuer à l'instauration d'une pagaille généralisée : les certificateurs pouvant se certifier entre eux, les accréditeurs pouvant se retrouver en compétition avec les certificateurs ou pouvant même se faire certifier ; le tout au détriment des entreprises et des acheteurs qui, in fine, financent l'ensemble du système.

Il est peut-être donc urgent de ne pas se précipiter et surtout de bien réfléchir à la fois à la pertinence d'une telle démarche et aux conséquences qu'elle pourrait entraîner.

Il ne faudrait pas que le désir, évidemment louable, de rationalisation conduite à une confusion des genres préjudiciable à l'ensemble du système d'attestation de la conformité.

Daniel Pierre, directeur

Laboratoires

Du programme vers le guide technique, une évolution liée à la réforme

Le pôle Physique-Electricité a engagé les réflexions avec des experts et des membres de la CTA. Grâce à l'évolution des programmes, les compétences techniques des laboratoires d'essais seront mieux valorisées. Conformément aux nouvelles exigences de l'ISO/CEI 17025.

Le numéro 26 de *Compétences* consacré à la réforme de la section Laboratoires du Cofrac abordait le sujet de l'évolution des programmes d'accréditation utilisés actuellement dans le cadre de l'accréditation des laboratoires d'essais.

Il précisait en effet que ces documents devaient évoluer afin de faciliter le travail d'évaluation de la compétence du laboratoire mais également de favoriser l'accès à l'accréditation pour les laboratoires candidats tout en ne contenant pas d'exigences particulières qui ne découleraient pas directement de l'application des référentiels qualité et technique.

C'est dans ce cadre que les travaux de révision des programmes ont démarré au sein du pôle Physique-Electricité de la section. La commission technique d'accréditation (CTA) Electricité-Rayonnement-Technologies de l'information a défini quatre groupes de travail chargés de la révision :

- des programmes 27-1, 107 et 120 concernant les essais de compatibilité électromagnétique (CEM) et radio,
- des programmes de la série 44 et programme 58 concernant les essais réalisés sur le matériel de distribution de l'énergie (câbles et accessoires),
- des programmes concernant les essais de sécurité électrique :

- sur l'appareillage électrique industriel et domestique (programmes 13 et 21)
- sur les appareils électrodomestiques et luminaires et le matériel informatique (programmes 2 et 27-2),

- des programmes 141 et 152 concernant les essais d'évaluation de la sécurité des technologies de l'information et en sûreté de fonctionnement des systèmes logiciels.

Ces groupes de travail se composent de membres de la CTA issus pour certains des horizons essais et étalonnage, mais aussi d'experts techniques, de représentants de laboratoires accrédités dans les domaines concernés et des responsables d'accréditation du Cofrac.

Le guide technique au service du laboratoire

L'objectif de ces groupes de travail est de rédiger des guides techniques d'accréditation qui définissent quelles sont les compétences techniques d'un laboratoire d'essai accrédité pour réaliser des essais de CEM ou de sécurité électrique, par exemple.

C'est également l'occasion pour les membres des groupes de travail d'échanger sur le problème récurrent lié à l'estimation des incertitudes de mesures lors d'essais d'immunité aux champs rayonnés ou de vieillissement

électrique par exemple. Parallèlement, les nouveautés liées à l'arrivée de la norme ISO/CEI 17025 telles que la possibilité d'émettre des avis et interprétations dans un rapport d'essai portant le logo Cofrac sont également abordées. Ces réflexions ne manqueront pas de faire l'objet de précisions figurant dans les futurs guides techniques.

Les résultats des groupes de travail ne se feront pas attendre car, comme l'a très justement souligné l'un des membres : « *Les compétences techniques d'un laboratoire d'essai doivent être mieux valorisées et ne plus être prisonnières de programmes d'essais qui offrent certes l'avantage d'un support commun pour les auditeurs mais qui sont trop limitatifs malgré les évolutions possibles envisagées pour certains d'entre eux. Un laboratoire qui a démontré sa compétence technique et qui a investi dans des moyens d'essai se doit d'en récolter les fruits en ayant la possibilité d'émettre plus largement des rapports d'essais Cofrac.* » . ■

Carole Toussaint,
section Laboratoires,
responsable du pôle
Physique-Electricité
carole.toussaint@cofrac.fr

Certification

Le nouveau comité de section Certification de produits & services est déjà actif

Président et vice-président ont été officiellement nommés par le Conseil d'administration le 21 mars. Deux groupes de travail ont été mis en place. Les trois CPA du secteur Certification fonctionnent de façon harmonisée.

Désignés dès la première réunion du comité le 18 janvier 2002, le président et le vice-président du tout nouveau comité fusionné viennent d'être officiellement nommés par le Conseil d'administration du Cofrac. Ainsi le poste de président du comité a-t-il été confié à Georges Hipolite, représentant l'Association nationale des industries alimentaires (ANIA) au sein du collège B. Georges Hipolite était vice-président du comité de l'ancienne section Certification de produits agricoles et alimentaires.

La vice-présidence revient à Claude Mercereau représentant la Fédération française des sociétés d'assurance (FFSA) au sein du collège C. Claude Mercereau était le président de la commission permanente d'accréditation (CPA) Certification de services du comité de l'ancienne section Certification des produits industriels et des services ; son mandat a d'ailleurs été reconduit.

Le nouveau comité a défini son plan de charge et créé deux groupes de travail chargés de proposer au comité des documents harmonisés : le premier groupe devrait faire des propositions concernant les exigences et les notes de doctrine, le second se prononcer sur les documents liés à l'audit et au processus

d'accréditation. Ces groupes de travail devraient finaliser leurs travaux avant la fin du 1^{er} semestre 2002. En attendant, il a été décidé de continuer de travailler selon les procédures et documents en vigueur dans chacune des anciennes sections. À noter cependant que le comité n'a pas souhaité attendre pour harmoniser le fonctionnement des trois commissions permanentes d'accréditation Certification de produits agricoles et alimentaires, Certification de produits industriels et Certification de services. En outre, les travaux d'harmonisation des documents qui sortent du champ des groupes de travail devraient aboutir d'ici un an.

Le fonctionnement est donc identique pour toutes les CPA qui interviennent dans le secteur de la certification. Changement notable pour la CPA Certifica-

tion de produits agricoles et alimentaires : ni l'organisme certificateur dont le rapport est examiné, ni le responsable de l'audit, ne seront plus entendus désormais.

Les trois CPA sont composées de membres du comité ou bien de leurs représentants nommés par les membres du comité de section ; la règle d'équilibre dans la représentation des collègues est respectée.

Les présidents et vice-présidents des CPA ont également été désignés. Conformément au règlement, ils sont tous membres du comité de section. ■

Marie-Geneviève Duhau-Soulage,
responsable de la section
Certification de produits et services

CPA Certification de produits agricoles et alimentaires

Président : André PHILIPPE représente la CNACF, collège C

Vice-président : Jean-Luc HARDY représente la CFCA, collège B

CPA Certification de produits industriels

Président : Philippe DECOUVELAERE représente la FIM/FIEEC, collège B

Vice-présidente : Claire BESSEDE représente le SQUALPI, secrétariat d'état à l'industrie, collège D

CPA Certification de services

Président : Claude MERCEREAU représente la FFSA, collège C

Vice-présidente : Anne-Marie LE NIGER représente la DGCCRF, collège D

Certification d'entreprises et personnels et Environnement

Réunion du comité de section le 15 mars 2002

Le Cofrac démontre qu'il est à l'écoute de ses clients et qu'il sait répondre au besoin de confiance des industriels.

L'accreditation des organismes pour la certification selon l'EN 9100, norme dérivée de l'ISO 9000 et spécifique au secteur aéronautique, sera opérationnelle en mai.

À la demande et en étroite concertation avec le Gifas¹, le Cofrac a travaillé très vite. Le référentiel de certification est basé sur des documents européens applicables par tous les opérateurs européens de l'aéronautique regroupés au sein de l'AECMA (European Association of Aerospace Industries). Potentiellement, ce sont en France entre 3 500 et 5 000 entreprises qui devront être certifiées. Les principaux certificateurs sont dans les starting blocks. La pression du Gifas sur le marché est forte. Quatre experts techniques du secteur ont été qualifiés par le Cofrac et pourront intervenir très rapidement.

Le programme aéronautique est lancé !

Au fait, quel rôle joue le Cofrac dans le système ? Conformément à sa mission, le Cofrac répond une fois encore au besoin de confiance des entreprises et dans le cas présent, à un besoin fort de l'industrie aéronautique de garantie de la prestation de leurs fournisseurs ou sous-traitants dans un secteur reconnu sensible. Or la confiance passe par l'évaluation des compétences des " contrôleurs ". En l'occurrence, l'objectif des industriels du secteur est de réduire les contrôles qu'ils effectuent eux-mêmes. En contrepartie, ils veulent s'assurer de la compétence des organismes de certification qui interviennent chez leurs sous-traitants. Au fond, il s'agit de faire en sorte que l'ensemble de la chaîne de contrôle fonctionne en répondant aux exigences spécifiques du secteur. Autrement dit, à chaque niveau de la chaîne, cons-

tructeurs, sous-traitants, certificateurs, accréditeurs, il faut des exigences et des compétences bien identifiées afin d'assurer le maximum de sécurité.

Libellé des certificats

Autre sujet à l'ordre du jour : le libellé des certificats ISO 9001:2000. Au niveau international, il n'y a pas matière à discussion. En France, le comité de section s'interroge : l'objectif est de pouvoir définir sans ambiguïté le périmètre de la certification accordée. Les certificats doivent être le plus lisibles possible afin que le marché opère en toute transparence. Peut-on établir des règles simples, applicables par les certificateurs et qui permettraient de préciser ces éléments ? Le comité se prononcera sur l'intérêt et la faisabilité d'élaborer de telles règles lors de sa prochaine réunion, le 6 juin. ■

1/ Groupement des industries françaises aéronautiques et spatiales

Certification de systèmes

Certification ISO 9000 : le 14 décembre 2003, c'est demain

Attention, fin de la période de transition dans moins de deux ans !

AF¹ nous informe que dans différents pays (États-Unis, Mexique, Australie,...) le taux de conversion des certificats ISO 9000 de la version 1994 à la version 2000 est encore extrêmement faible.

Nous souhaitons rappeler à tous, certificateurs et entreprises certifiées, que la période de transition s'achève le 14 décembre 2003, d'ici moins de deux

ans maintenant. A cette date, les certificats émis selon la version antérieure de la norme perdront leur validité. Si le processus de conversion ne prend pas un rythme plus soutenu, il est à craindre une affluence de demandes d'audits l'an prochain, ou pire au second semestre 2003. Comme il est évident que la disponibilité des certificateurs accrédités n'est pas infinie, un certain nombre

d'entreprises risquent de se trouver dans une situation très gênante.

Pour éviter cela, nous incitons fortement les entreprises certifiées à se porter rapidement candidates à un audit selon la version 2000 de la norme et les certificateurs accrédités à rappeler l'échéance ci-dessus à leurs clients. ■

Daniel Pierre, directeur

1/ IAF : International Accreditation Forum

Laboratoires

Réunion du comité de section le 7 mars 2002

Laboratoires, auditeurs et membres du comité et des commissions accueillent le changement avec confiance. Les réflexions sur la définition de la portée et les changements dans le processus de décision sont porteurs de progrès.

Les membres du comité de section sont globalement satisfaits de l'avancement du projet de réforme de la section Laboratoires. Il est important de souligner qu'il n'existe plus de problème de cohabitation entre les secteurs essais et étalonnage.

Des premières réunions des nouvelles commissions techniques d'accréditation (CTA), il ressort également que la réforme avance dans le bon sens. Les nouveaux mandats des commissions sont bien acceptés par les membres et l'enthousiasme prévaut dans les discussions même si, quelquefois, le temps passé à traiter les rapports d'audit reste un peu important, conséquence directe de la réduction du nombre de commissions. On est passé, il est vrai, de 36 à 7 commissions et l'activité n'a pas marqué le

pas depuis six mois. Loin s'en faut.

Les nouvelles exigences de l'ISO/CEI 17025 et les premiers retours d'expérience génèrent en effet de nouveaux chantiers : de nombreuses questions d'interprétation et d'application se posent. Le comité a donc mis en place plusieurs groupes de travail chargés de définir la politique Cofrac en matière d'avis et interprétations et de définition de la portée d'accréditation. Autre signal positif : sur tous ces sujets, les discussions sont constructives et le consensus se dégage. Ainsi, le groupe de travail sur la définition de la portée a fait apparaître clairement l'utilité d'outils tels que les programmes lorsqu'il s'agit d'accréditation dans le cadre réglementaire mais aussi lorsqu'il s'agit d'offrir aux laboratoires la possibilité de postuler à l'accrédita-

tion de façon beaucoup plus flexible.

Encore un résultat positif lié à la réforme : le changement dans le processus de décision d'accréditation. Désormais, pour tous les dossiers " simples " (voir *Compétences* n°26), les rapports sont examinés par une commission interne composée de permanents du Cofrac. Un rapport d'activité de la commission interne est présenté à chaque réunion des commissions. Mais au-delà, les membres des commissions sont invités à analyser et commenter les décisions prises par les permanents. L'objectif est de parvenir à définir le bon indicateur pour le passage en commission interne ou en CTA. La réforme est en marche !

Prochaine réunion du comité le 7 juin 2002. ■

Évolution de la composition des CTA (Commissions techniques d'accréditation)

CTA Électricité-Rayonnements ionisants-Technologie de l'information

Le Comité nomme M. Perrin vice-président.

CTA Comparaisons Interlaboratoires

Le Comité de section nomme :

- M. Guarini membre de la CTA,
- M. de Graeve membre de la CTA,
- M. Perruchet Vice-Président de la CTA.

Face à l'évolution de cette CTA, le Comité de section note avec satisfaction l'intérêt qu'elle suscite.

CTA Santé

Le Comité nomme :

- Mme Gruson Vice-Présidente de la CTA,
- M. Berthier Vice-Président de la CTA,
- M. Mohadjer membre de la CTA.

CTA Mécanique

Le Comité nomme M. Biguet vice-président.

IAF-ILAC

Réunions des comités exécutifs

Maintenir le lien demande une attention de tous les instants.

Ces réunions ont été l'occasion pour chacune des deux organisations de traiter des sujets qui lui sont propres, des sujets d'ailleurs assez similaires finalement :

- mise au point d'un plan d'actions à court et moyen termes,
- examen des demandes d'admissions de nouveaux membres,
- questions relatives aux accords multilatéraux, questions techniques, publications et promotion,
- relations avec les organisations internationales, etc.

À noter qu'ILAC continue de travailler à l'élaboration de ses futurs statuts en vue de devenir une entité juridique déclarée aux Pays-Bas, déclaration qui devrait intervenir courant 2002.

Des réunions séparées mais des sujets partagés

Par ailleurs, chacun des deux comités exécutifs a fait le point sur les actions

communes aux deux organisations :

- accréditation des organismes d'inspection,
- activités d'aide à la mise en place de systèmes d'accréditation dans les pays en voie de développement et relations avec l'UNIDO,
- création d'un logo commun pour signifier et promouvoir l'appartenance des accréditeurs à un accord de reconnaissance multilatéral,
- harmonisation des documents servant de base aux évaluations par les pairs,
- relations avec l'ISO et le CASCO pour essayer notamment de traiter le problème de la confusion entre accréditation et certification ISO 9000.

Ces travaux communs avancent de façon plus ou moins rapide en fonction des bonnes volontés, les principales barrières à vaincre étant la défiance réciproque entre les deux organisations et les susceptibilités personnelles des uns et des autres.

Intégrer les pays émergents

Mais il faut rester optimiste car des progrès tangibles sont à souligner. Toutefois, faire en sorte que le lien ne se rompe pas requiert une attention de tous les instants.

En tant que membre des deux comités exécutifs, je m'emploie sans relâche à éviter que des décisions allant à l'encontre d'une franche coopération ne soient prises par l'une ou l'autre des deux organisations.

Je suis aidé dans cette tâche par la présidente de l'IAAC (Inter Americas Accreditation Cooperation) dont pratiquement tous les membres sont des organismes établis dans des pays à faible PIB ; pour eux, les coûts de participation aux activités internationales de deux organisations (ILAC + IAF) au lieu d'une sont insupportables. ■

Daniel Pierre

EA

Réunion du comité exécutif d'EA

Le comité exécutif d'EA, partiellement renouvelé lors de la dernière assemblée générale, s'est réuni pour la première fois le 29 janvier 2002 à Francfort.

Il a traité des affaires en cours, notamment de l'accréditation de laboratoires ou d'organismes certificateurs selon des référentiels spécifiques dont les exigences vont au-delà de celles contenues dans les normes ISO/CEI. C'est un sujet difficile sur lequel nous progressons. Une ligne générale de conduite en la matière devrait pouvoir être adoptée bientôt. Le comité a aussi beaucoup travaillé en vue d'ap-

porter à l'EA Advisory Board les réponses attendues sur un certain nombre de sujets tels que :

- le projet d'enquête de satisfaction auprès des entités accréditées,
- la révision des règles auxquelles doivent obéir les membres d'EA (reconnaissance nationale, pas de compétition, activités non commerciales, indépendance, etc.).

Ce dernier sujet est particulièrement fon-

damental car il constitue la base même de l'établissement de la confiance que peuvent avoir dans l'accréditation l'ensemble de nos partenaires (accrédités, pouvoirs publics, industriels, consommateurs). Une des difficultés majeure est, et restera sans doute longtemps, d'harmoniser ces conceptions et points de vue au niveau mondial. ■

Daniel Pierre

Recherchons experts techniques

Biologie - Biochimie pour le programme ESB

En prévision de la parution prochaine du programme d'accréditation Analyses de dépistage des encéphalopathies spongiformes transmissibles, le Cofrac recherche des experts techniques appelés à participer aux audits d'évaluation des laboratoires.

Profil : les candidats doivent en particulier avoir acquis une expérience en laboratoire ESB, posséder la pratique de l'un au moins des deux tests retenus à ce jour par la DGAL et faire état des connaissances et de la pratique du travail en locaux de confinement.

Contact : catherine.geneix@cofrac.fr

pour le programme Analyse des contaminants chez les animaux

Le pôle Biologie-Biochimie recherche également des experts techniques susceptibles d'intervenir sur le programme 99-3 : analyse des contaminants chez les animaux, dans leur produits, et les denrées alimentaires destinées à l'homme ou aux animaux : métaux.

Et si vous souhaitez mener des audits techniques en microbiologie agroalimentaire (programme 59) :

Contact : eric.chorin@cofrac.fr

Recherchons experts techniques et statisticiens

dans les domaines agro-alimentaire, santé, chimie et environnement, bâtiment, essais physiques et mécaniques

Essais Interlaboratoires

En prévision de l'accréditation des organisateurs de comparaisons et d'essais interlaboratoires, le Cofrac recherche des experts techniques et statisticiens pour participer aux audits d'évaluation des organismes candidats à l'accréditation, dans les domaines agro-alimentaire, santé, chimie et environnement, bâtiment, essais physiques et mécaniques.

L'expert technique doit disposer d'une bonne connaissance concernant :

- le produit, aussi bien en matière de production que de propriétés d'usage, d'homogénéité et de stabilité, ainsi que de vieillissement ;
- les questions de sécurité et particulièrement les précautions à prendre lors du fractionnement, du conditionnement, de l'emballage et du transport ;
- le contrôle et les essais pratiqués en laboratoire (connaissance des points critiques et compétence dans l'évaluation des incertitudes, notamment).

Il doit avoir participé à des campagnes d'essais interlaboratoires et connaître l'assurance de la qualité.

L'expert statisticien doit avoir :

- la pratique des essais d'aptitude et de la mise en œuvre des outils statistiques dans un domaine donné ;
- l'expérience de l'analyse des données des essais d'aptitude et, si possible, de la conduite de ces essais.

Il doit connaître l'assurance de la qualité.

Contact : gabriel.boisson@cofrac.fr

Relations Cofrac/Auditeurs : trois projets pour demain !

Intranet, forum et lettre électronique sont les priorités définies par le groupe de travail qui s'est réuni en début d'année. L'intranet devrait être opérationnel à l'automne.

Quelles sont les informations dont les auditeurs ont besoin pour travailler avec le Cofrac ?

- les textes de doctrine d'interprétation des exigences,
- les notes décrivant les modalités ou conseils d'utilisation des nouveaux documents,
- les informations et supports de communication concernant les Journées Auditeurs Qualiticiens,
- les documents d'audit,
- sans oublier les informations pratiques : hôtels et restaurants recommandés, itinéraires conseillés....

Les participants au groupe de travail ont préconisé la création d'un espace ré-

servé aux auditeurs sur cofrac.fr, avec accès contrôlé par code secret.

Ceci a été accepté par les responsables du Cofrac au cours d'une réunion consacrée au plan de communication 2002. La version 2002 du site du Cofrac proposera donc ce nouveau service. Rendez-vous à la rentrée de septembre ! D'autre part, un espace forum pourrait être créé afin de permettre aux auditeurs d'échanger entre eux et avec le Cofrac, en matière d'application des exigences ou d'utilisation des nouveaux documents par exemple. Compte tenu du nombre de thèmes possibles, on pourrait envisager de faire appel à plusieurs animateurs.

Enfin, une lettre d'information électronique destinée aux auditeurs pourrait être publiée sur le site et serait distribuée automatiquement via internet.

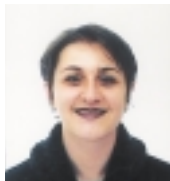
Ces deux derniers projets ne pourront pas aboutir cette année. En revanche, les réflexions préparatoires seront engagées avec les membres du groupe de travail au cours du 2ème semestre, notamment pour évaluer les moyens techniques et humains nécessaires à la gestion et à la maintenance de tels services. À noter que la mise en place sur notre site d'un espace de type forum pourrait être envisagé également à destination des comités et commissions. ■

Profils

Arrivés en même temps en fin d'année 2001, **Séverine Nouvet** et **Laurent Julliard** ont rejoint le Pôle Physique-Electricité de la section Laboratoires.

Ingénieur spécialisée en techniques de transmission de l'information, instrumentation et essais, Séverine s'est intéressée plus particulièrement au domaine de la CEM : elle a réalisé différentes études sur des équipements de mesures, notamment dans un laboratoire d'essais CEM accrédité par le Cofrac – Général Electronique Brive (GEB). En toute logique, elle gère aujourd'hui l'accréditation des laboratoires d'essais CEM puis ceux de Sécurité électrique.

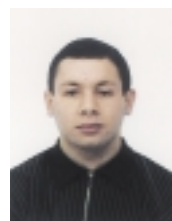
Laurent, quant à lui, est un spécialiste de l'instrumentation et des mesures in-



dustrielles. Après un passage dans le secteur automobile, il est désormais l'interlocuteur au Cofrac des laboratoires d'étalonnage en Métrologie Electrique et en Temp-s-équences.

Au début de cette année, le Pôle Biologie-biochimie de la section Laboratoires s'est adjoint les compétences de **Robin Leguy**. Docteur en biochimie, Robin a réalisé un riche parcours scientifique et technique qui lui permet aujourd'hui d'assurer la gestion de l'accréditation des laboratoires d'analyses biomédicales.

Quelques nouvelles têtes aux services généraux également : respectivement



de formations économique et comptable, **Kader Benhaddad** et **Patricia Folliet** ont intégré notre service comptable. Kader

est chargé de la comptabilité clients tandis que Patricia assure la comptabilité générale et la comptabilité des fournisseurs généraux.



Enfin, en début d'année, **Olivier Lagrandeur** nous a également rejoint, principalement pour assurer les travaux de reprographie et de façonnage. ■

Fabienne Venant,
responsable du personnel

Accréditations

du 16 décembre 2001 au 15 mars 2002

Entre le 16 décembre 2001 et le 15 mars 2002, de nouvelles décisions ont été prononcées qui portent le nombre d'accréditations en section Laboratoires à 2437 (unités techniques) secteur Essais, 322 secteur Etalonnage, 93 pour la section Inspection, pour la section Certification d'Entreprises et de Personnels et Environnement, 15 en certification de systèmes qualité, 9 en certification de systèmes de management environnemental, 6 en QS 9000, 8 en certification de personnels, 5 en certification de qualification technique d'entreprises et 8 vérificateurs environnementaux, pour la section certification de produits et de services, 20 en produits industriels, 5 en services, 3 en certification de type et 27 en produits agricoles et alimentaires.

Essais

Accréditations initiales, reconnaissances BPL

SILLIKER - LA ROCHELLE
Le 01/02/02 n°1-1287
sur le(s) programme(s) 59

CTCPA - AUCH
Le 01/02/02 n°1-1289
sur le(s) programme(s) 119

LABM SCHICKELE REICHSHOFFEN
Le 15/01/02 n°1-1281
sur le(s) programme(s) 143, 145, 147

EFSS - PYRENEES MEDITERRANEE - TOULOUSE
Le 15/01/02 n°1-1282
sur le(s) programme(s) 147

LABORATOIRE SAINT-LUC SCHIRMECK
Le 15/01/02 n°1-1283
sur le(s) programme(s) 143, 145, 147

LABORATOIRE D'ANALYSES MEDICALES BRUNY KRAUS SALON DE PROVENCE
Le 15/01/02 n°1-1284
sur le(s) programme(s) 143, 145

SELARL BIOPAJ - LABORATOIRE AVENUE CLEMENCEAU - VALENCIENNES
Le 15/01/02 n°1-1285
sur le(s) programme(s) 143, 145

LABM D'HAUTEVILLE - HAUTEVILLE LOMPNES
Le 15/03/02 n°1-1297
sur le(s) programme(s) 143

LABM ESTEVE MOTTE - FUYEAU
Le 15/03/02 n°1-1299
sur le(s) programme(s) 143, 145

SA A.M.P. - CHAULNES
Le 01/02/02 n°1-1286
sur le(s) programme(s) 100-1

OSIRIS GIE ROUSSILLON ROUSSILLON
Le 01/02/02 n°1-1288
sur le(s) programme(s) 100-1

LDA 2A - AJACCIO
Le 15/02/02 n°1-1292
sur le(s) programme(s) 100-1, 100-2

INSTITUT PASTEUR DE LA GUADELOUPE - POINTE-A-PITRE
Le 15/03/02 n°1-1303
sur le(s) programme(s) 100-2, 59

MAEC - CAHORS
Le 15/02/02 n°1-1293
sur le(s) programme(s) 13

APAVE SUD - TOULOUSE L'UNION
Le 01/01/02 n°1-1277
sur le(s) programme(s) 97

AIRPARIF - PARIS
Le 01/01/02 n°1-1278
sur le(s) programme(s) 97

CEA FONTENAY-AUX-ROSES - FONTENAY-AUX-ROSES
Le 01/01/02 n°1-1279
sur le(s) programme(s) 135

ARPAM - SITE CENTRAL - BART
Le 01/01/02 n°1-1280
sur le(s) programme(s) 97

AP MESURES - PARIS
Le 01/01/02 n°1-1266
sur le(s) programme(s) 122-1, 122-2, 161-1

INRS - DÉPARTEMENT IET VANDEUVRE
Le 01/03/02 n°1-1291
sur le(s) programme(s) 123-3, 123-4

ARTEM - MERE
Le 15/03/02 n°1-1298
sur le(s) programme(s) H.P. PET

AVENTIS CROPSCIENCE - CENTRE RECHERCHE LA DARGOIRE - LYON
Le 01/01/02 n°B-0061
sur le(s) programme(s) BPL1, BPL5, BPL6, BPL8, BPL9h

AVENTIS CROPSCIENCE FRANCE - LYON
Le 01/01/02 n°B-0062
sur le(s) programme(s) BPL6T

INTERTEK TESTING SERVICES FRANCE - LE VAUDREUIL
Le 15/03/02 n°1-1296
sur le(s) programme(s) 48

ARCHIUM TECHNOLOGIES CARROS
Le 01/01/02 n°B-0066
sur le(s) programme(s) BPL9n

LVD 13 - MARSEILLE
Le 15/02/02 n°1-1290
sur le(s) programme(s) 109, 59

CEA - GRENOBLE
Le 1/03/02 n°1-1294
sur le(s) programme(s) 141

Extensions d'accréditation à des unités techniques, à des programmes ou à des essais

IDAC - VERTOU
Le 17/01/02 n°1-0244
sur le(s) programme(s) H.P. AAB

QUALTECH VANDEUVRE-LES-NANCY
Le 18/12/01 n°1-0248
sur le(s) programme(s) 99-1

LABORATOIRE OENOCONSEIL PREIGNAC
Le 18/02/02 n°1-0569
sur le(s) programme(s) 78

EURALIS AGRO-VIGNE LABO. D'ŒNOLOGIE TABOUY PORT-SAINTE-FOY
Le 20/02/02 n°1-0585
sur le(s) programme(s) 78

LABORATOIRE ŒNOLOGIQUE DÉPARTEMENTAL DU TARN GAILLAC
Le 17/01/02 n°1-0661
sur le(s) programme(s) 78

LABORATOIRE ŒNO FRANCE EGUISHIEM
Le 16/01/02 n°1-0778
sur le(s) programme(s) 78

DGCCR - RENNES
Le 04/02/02 n°1-0155
sur le(s) programme(s) H.P. AA

INSTITUT SCIENTIFIQUE D'HYGIÈNE ALIMENTAIRE LONGJUMEAU
Le 18/02/02 n°1-0177
sur le(s) programme(s) 133

AGRO-ANALYSE - METZ
Le 18/02/02 n°1-0220
sur le(s) programme(s) 59

AFSSA - MAISONS-ALFORT
Le 04/02/02 n°1-0245
sur le(s) programme(s) 61, 99-1, 99-4, H.P. AA

AFSSA LMV - FOUGERES
Le 08/01/02 n°1-0247
sur le(s) programme(s) 6

INSTITUT PASTEUR DE LILLE / SERHMA - VILLENEUVE D'ASCQ
Le 29/01/02 n°1-0264
sur le(s) programme(s) 59

**SGS LABORATOIRES WOLFF
RENNES**

Le 08/01/02 n°1-0509
sur le(s) programme(s) 59

LDA 12 - RODEZ

Le 15/01/02 n°1-0545
sur le(s) programme(s)
100-1, 100-2

LDA 22 - PLOUFRAGAN

Le 14/01/02 n°1-0632
sur le(s) programme(s)
100-1, 100-2

LDA 22 - PLOUFRAGAN

Le 22/01/02 n°1-0632
sur le(s) programme(s)
116, 59

**NESTLE FRANCE
CERGY-PONTOISE**

Le 18/12/01 n°1-0646
sur le(s) programme(s)
99-3

CTCPA - DURY-LES-AMIENS

Le 08/01/02 n°1-0667
sur le(s) programme(s) 60

LACAPA - TOULOUSES

Le 08/01/02 n°1-0761
sur le(s) programme(s)
H.P. AA

LVD 68 - COLMAR

Le 04/02/02 n°1-0799
sur le(s) programme(s) 59

LVD 76 - ROUEN

Le 17/01/02 n°1-0813
sur le(s) programme(s) 109

IEEB - BORDEAUX

Le 17/01/02 n°1-0814
sur le(s) programme(s)
97, 59, 60, 99-1, 99-3

IEEB - BORDEAUX

Le 21/01/02 n°1-0814
sur le(s) programme(s)
100-2

**ARMEE DE TERRE - ANTENNE
SCERCAT - RAMBOUILLET**

Le 12/02/02 n°1-0935
sur le(s) programme(s)
20-3

LDAR 87 - LIMOGES

Le 06/03/02 n°1-0997
sur le(s) programme(s)
100-2

**M.H.A. LABORATOIRE
CHATEAUDUN**

Le 15/01/02 n°1-1008
sur le(s) programme(s)
59

**TRANSAL BACTÉRIOLOGIE
ELVEN**

Le 17/12/01 n°1-1121
sur le(s) programme(s) 116

CSTB - MARNE LA VALLEE

Le 21/01/02 n°1-0300
sur le(s) programme(s)
25-2

**CENTRE DE RECHERCHE
PIERRE FABRE - CASTRES**

Le 25/02/02 n°1-1009
sur le(s) programme(s)
26-3

**LABORATOIRES WOLFF
ENVIRONNEMENT ESSONNE
EVRY - COURCOURONNES**

Le 19/02/02 n°1-0602
sur le(s) programme(s) 97

COGEMA

BESSINES/GARTEMPE
Le 06/03/02 n°1-0691
sur le(s) programme(s)
135

IANESCO CHIMIE - POITIERS

Le 21/02/02 n°1-0731
sur le(s) programme(s)
100-3, 134

**LABORATOIRE DEPARTEMENTAL
D'HYGIENE DU TARN - ALBI**

Le 29/01/02 n°1-1097
sur le(s) programme(s)
116

**DIREN ILE-DE-FRANCE
LAB. PHYSICO-CHIMIE
ET HYDROBIOL. - CACHAN**

Le 07/01/02 n°1-1152
sur le(s) programme(s)
100-1

**CONSEIL GENERAL DU VAL-DE-
MARNE - LAB. DÉPART. DES
EAUX - BONNEUIL-SUR-MARNE**

Le 21/01/02 n°1-1157
sur le(s) programme(s)
100-1

LDA 17 - LA ROCHELLE

Le 17/01/02 n°1-1158
sur le(s) programme(s)
109

LDA 17 - LA ROCHELLE

Le 22/01/02 n°1-1158
sur le(s) programme(s)
144

SY PAC - LUCE

Le 14/01/02 n°1-1202
sur le(s) programme(s)
100-1

EDF LECC - MORET-SUR-LOING

Le 18/12/01 n°1-0122
sur le(s) programme(s)
44-5

**SAGEM SA DIVISION CABLES
MONTEREAU**

Le 21/01/02 n°1-0866
sur le(s) programme(s)
44-2, 58, 77-2

CETE APAVE SUD - MARSEILLE

Le 17/12/01 n°1-0095
sur le(s) programme(s) 97

CETE APAVE SUD - MARSEILLE

Le 25/01/02 n°1-0095
sur le(s) programme(s) 156

**CETE - APAVE NORD OUEST
SAINT-HERBLAIN**

Le 19/12/01 n°1-0292
sur le(s) programme(s)
161-1

**CETE - APAVE NORD OUEST
SAINT-HERBLAIN**

Le 07/01/02 n°1-0292
sur le(s) programme(s)
29-5

**CETE - APAVE NORD OUEST
SAINT-HERBLAIN**

Le 25/01/02 n°1-0292
sur le(s) programme(s)
100-1

**CETE - APAVE NORD OUEST
SAINT-HERBLAIN**

Le 08/02/02 n°1-0292
sur le(s) programme(s) 2

CARSO - LYON

Le 11/02/02 n°1-0765
sur le(s) programme(s)
H.P. AA

CARSO - LYON

Le 19/02/02 n°1-0765
sur le(s) programme(s)
97, H.P. ENV

**APAVE ALSACIENNE
MULHOUSE**

Le 17/12/01 n°1-0943
sur le(s) programme(s) 97

**CETE - APAVE NORD OUEST
MONT-SAINT-AIGNAN**

Le 19/12/01 n°1-0970
sur le(s) programme(s)
161-1

APAVE SUD - ARTIGUES

Le 17/12/01 n°1-0974
sur le(s) programme(s)
97

EURO-SERVICES-LABO

MONTREUIL
Le 04/02/02 n°1-1001
sur le(s) programme(s)
144

**MICROPOLLUANTS
TECHNOLOGIE SA - THIONVILLE**

Le 19/02/02 n°1-1151
sur le(s) programme(s)
H.P. ENV

**MICROPOLLUANTS
TECHNOLOGIE SA - THIONVILLE**

Le 06/03/02 n°1-1151
sur le(s) programme(s)
H.P. AA

**APAVE SUD ET CETE APAVE SUD
LATTES**

Le 17/12/01 n°1-1180
sur le(s) programme(s) 97

**CETE APAVE NORD OUEST -
LILLE**

Le 25/01/02 n°1-1269
sur le(s) programme(s)
100-1

CTBA - PARIS

Le 15/03/02 n°1-0197
sur le(s) programme(s)
14, 77-3

**CENTRE TECHNIQUE DES
INDUSTRIES MECANIQUES
SAINT-ETIENNE**

Le 15/02/02 n°1-1006
sur le(s) programme(s) 11

**COURONNAISE DE RAFFINAGE -
PETITE-COURONNE**

Le 18/02/02 n°1-0149
sur le(s) programme(s) 74

**VERNOLAB - PCAS
LONGJUMEAU**

Le 25/01/02 n°1-0254
sur le(s) programme(s)
125

KEYBIO - AUBAGNE

Le 18/02/02 n°1-0870
sur le(s) programme(s) 6

LDA 08 - HAGNICOURT

Le 06/02/02 n°1-0885
sur le(s) programme(s)
109, 116

LVD 34 - MONTPELLIER

Le 17/01/02 n°1-0977
sur le(s) programme(s)
59, 99-1

AQL - CESSON SEVIGNE

Le 12/02/02 n°1-0938
sur le(s) programme(s)
HP TIT-5

INTERTEK TESTING SERVICES

**LABORATOIRE TEXTILE - LE
VAUDREUIL**
Le 21/02/02 n°1-1119
sur le(s) programme(s)
20-10, 20-4, 20-5, H.P.
THC

**Renouvellements
d'accréditation****IDAC - VERTOU**

Le 17/01/02 n°1-0244 sur le(s)
programme(s) 115, 78

QUALTECH

VANDEUVRE-LES-NANCY
Le 18/12/01 n°1-0248 sur
le(s) programme(s) 98, 99-1

**CUSENIER - CAVES BYRRH
THUIR**

Le 07/01/02 n°1-0262 sur
le(s) programme(s) 78

**LABORATOIRE OENOCONSEIL
PREIGNAC**

Le 18/02/02 n°1-0569 sur
le(s) programme(s) 78

**LABORATOIRE D'ENOLOGIE
MICHEAUD - BOUTENAC-
TOUVENT**

Le 21/01/02 n°1-0768 sur
le(s) programme(s) 78

**LABORATOIRE EVELYNE
CHANSON - COGNAC**

Le 18/02/02 n°1-0769 sur
le(s) programme(s) 115, 78

MALTEUROP - REIMS

Le 18/12/01 n°1-0771 sur
le(s) programme(s) 98

**LABORATOIRE OENO FRANCE
EGUISHEIM**

Le 16/01/02 n°1-0778 sur
le(s) programme(s) 78

AFSSA - MAISONS-ALFORT

Le 04/02/02 n°1-0245 sur
le(s) programme(s) 59, 61,
99-1, 99-2, 99-3, 99-4

AFSSA LMV - FOUGERES

Le 18/12/01 n°1-0247 sur
le(s) programme(s)
99-6

**INSTITUT PASTEUR DE LILLE /
SERHMA - VILLENEUVE-D'ASCQ**

Le 29/01/02 n°1-0264 sur
le(s) programme(s) 59

LACAPA - TOULOUSES

Le 08/01/02 n°1-0761
sur le(s) programme(s)
99-2

PERRIER VITTEL MT - VITTEL

Le 21/01/02 n°1-0252 sur le(s) programme(s) 100-1, 100-2, H.P. ENV

COMPAGNIE GENERALE DES EAUX - LASER - RENNES

Le 25/01/02 n°1-0762 sur le(s) programme(s) 100-1, 100-2

LHRSP - VANDŒUVRE

Le 15/03/02 n°1-0764 sur le(s) programme(s) 100-1, 100-2, H.P. ENV

EDF LECC MORET-SUR-LOING

Le 18/12/01 n°1-0122 sur le(s) programme(s) 44-1, 58

ALSTOM CERDA VILLEURBANNE

Le 18/12/01 n°1-0260 sur le(s) programme(s) 58

SEB S.A. - VENISSIEUX

Le 04/02/02 n°1-0774 sur le(s) programme(s) 2

PRYSM ALGADE SAINT-ETIENNE

Le 04/02/02 n°1-0763 sur le(s) programme(s) 144, 94, 97

CARSO - LYON

Le 11/02/02 n°1-0765 sur le(s) programme(s) 100-1, 156, H.P. AA

CARSO - LYON

Le 19/02/02 n°1-0765 sur le(s) programme(s) 97, H.P. ENV

SERVICE DE RECHERCHE TECHNIQUE DE LA POSTE NANTES

Le 01/01/02 n°1-0255 sur le(s) programme(s) 90

USINOR - CRG - GUEUGNON

Le 22/02/02 n°1-0258 sur le(s) programme(s) 29-1, 29-2, 29-4

G.F.D - LA TALAUDIÈRE

Le 06/03/02 n°1-0857 sur le(s) programme(s) 149-1, 149-2, 39-1

CENTRE TECHNIQUE DES INDUSTRIES MECANIQUES SAINT-ETIENNE

Le 15/02/02 n°1-1006 sur le(s) programme(s) 11, 136

UGINE-SA - GUEUGNON

Le 22/02/02 n°1-1258 sur le(s) programme(s) 29-1, 29-2, 29-4

SCETAURROUTE - SEYSSINS

Le 14/01/02 n°1-0249 sur le(s) programme(s) 23, 3, 91-7

COLAS - LCR MAGNY-LES-HAMEAUX

Le 28/01/02 n°1-0250 sur le(s) programme(s) 23, 8, 86

CEBTP - VITROLLES

Le 26/02/02 n°1-0266 sur le(s) programme(s) 23, 3

TOTAL - LA MÈDE - CHATEAUNEUF-LES-MARTIGUES

Le 25/01/02 n°1-0243 sur le(s) programme(s) 67, 68, 73, 74, 75, 76, 86

VERNOLAB - PCAS - LONGJUMEAU

Le 25/01/02 n°1-0254 sur le(s) programme(s) 67, 68, 70, 71, 73, 74, 75

ELF ANTAR - DONGES

Le 14/01/02 n°1-0257 sur le(s) programme(s) 68, 72-2, 73, 74, 75, 76, 86

Résiliations d'accréditations**VAUCLUSE ŒNOLOGIE JONQUIÈRES**

Le 31/12/01 n°R0711 sur le(s) programme(s) 78

ADRIA - QUIMPER

Le 31/12/01 n°1-0144 sur le(s) programme(s) 133

IDEA - AGRONOMIE-ŒNOLOGIE ANALYSES D'EAUX AUXERRE

Le 02/01/02 n°1-0593 sur le(s) programme(s) 96

SGS LABORATOIRES WOLFF - DPT AGRO-ALIMENTAIRE - EVRY

Le 08/01/02 n°R-0739 sur le(s) programme(s) 79

SOCOR - ROUEN

Le 26/02/02 n°1-0280 sur le(s) programme(s) 114

IMQ-PRIMACONTROL SRL ZOPPE - ITALIE

Le 28/12/01 n°R0617 sur le(s) programme(s) 41

SGS CERVAC WOLFF - CLICHY

Le 01/01/02 n°1-0109 sur le(s) programme(s) 2

UGINE-SA - GUEUGNON

Le 22/02/02 n°1-1258 sur le(s) programme(s) 29-2

EDF DMTC MORET-SUR-LOING

Le 15/01/02 n°R0123 sur le(s) programme(s) 33

BERROISE DE RAFFINAGE BERRE-L'ETANG

Le 15/01/02 n°1-0169 sur le(s) programme(s) 67, 68, 73, 74, 75, 76, 86

LSEA - LA COURNEUVE

Le 08/01/02 n°1-0908 sur le(s) programme(s) 75

LDA 08 - HAGNICOURT

Le 06/02/02 n°1-0885 sur le(s) programme(s) 109

AVET BIO - LAVAL

Le 06/03/02 n°1-1086 sur le(s) programme(s) 109, 116

Suspensions volontaires d'accréditation**INRA - STATION EXPERIM. DE PECH ROUGE - GRUISSAN**

Le 11/02/02 n°1-0784 sur le(s) programme(s) 78

ITERG - PESSAC

Le 04/03/02 n°1-0171 sur le(s) programme(s) 82

AFSSA LMV - FOUGERES

Le 16/01/02 n°1-0247 sur le(s) programme(s) BPL2, BPL3

IDEA - AGRONOMIE-ŒNOLOGIE ANALYSES D'EAUX AUXERRE

Le 11/03/02 n°1-0593 sur le(s) programme(s) 81

INERIS - VERNEUIL-EN-HALATTE

Le 26/02/02 n°1-0157 sur le(s) programme(s) 144, 26-4

LABORATOIRE MUNICIPAL CLERMONT-FERRAND

Le 04/03/02 n°1-1191 sur le(s) programme(s) 100-1

PECHINEY - UTB - VOREPPE

Le 01/02/02 n°1-0209 sur le(s) programme(s) 44-1, 44-5, 58

GERAC - MEUDON-LA-FORET

Le 20/02/02 n°1-0684 sur le(s) programme(s) 107, 27-1

COGEMA - BAGNOLS-SUR-CEZE

Le 31/01/02 n°1-0794 sur le(s) programme(s) 99-4, 135

CEA - GIF-SUR-YVETTE

Le 17/01/02 n°1-0795 sur le(s) programme(s) 135

LEG - SAINT-MARTIN-D'HERES

Le 04/01/02 n°1-0531 sur le(s) programme(s) 29-3

EPITEC - BESSINES

Le 20/02/02 n°1-0607 sur le(s) programme(s) 123-1, 53

ROQUETTE FRÈRES SA - LESTREM

Le 22/02/02 n°B-0030 sur le(s) programme(s) BPL2, BPL 8,

LABORATOIRE MIDAC S.A. - LOOS-LES-LILLE

Le 17/01/02 n°1-0019 sur le(s) programme(s) 6

SGS CERVAC AIX-EN-PROVENCE

Le 05/02/02 n°1-1223 sur le(s) programme(s) 20-2, 20-3, 20-5

Suspensions d'accréditation**UGINE-SA - GUEUGNON**

Le 22/02/02 n°1-1258 sur le(s) programme(s) 29-4

LPEE - MAROC

Le 20/12/01 n°1-0637 sur le(s) programme(s) 3, 8, 91-7

Etalonnage**Accréditations initiales****SMG - GRAY**

N°2-1478 le 01/01/02 en Mesurage statique des volumes

GUHUR S.A.R.L.

ETOILE-SUR-RHONE
N°2-1483 le 01/01/02 en Mesurage statique des volumes

ABC PESAGE - AUBENAS

N°2-1496 le 01/01/02 en Mesurage statique des volumes

SADEPAL - SAINT-GERVASY

N°2-1537 le 01/01/02 en Mesurage statique des volumes
CHAUDRONNERIE ALBANAISE GRANGER S.A. - ALBENS
N°2-1544 le 15/02/02 en Mesurage statique des volumes

Extensions d'accréditation**PESAGES ET VOLUMETRIE LE SOLER**

N°2-1514 le 15/03/02 en Mesurage statique des volumes

CHAUDRONNERIE ALBANAISE GRANGER S.A. - ALBENS

N°2-1544 le 07/02/02 en Mesurage statique des volumes

CETIM - SAINT-ETIENNE

N°2-1114 le 15/02/02 en Métrologie dimensionnelle

LNE - NIMES

N°2-1446 le 08/02/02 en Métrologie dimensionnelle

Renouvellements d'accréditation**C.T. CIT. - VITROLLES**

N°2-1449 le 28/02/02 en Mesurage statique des volumes

MARECHALLE PESAGE METROLOGIE - CHAUNY

N°2-1453 le 08/01/02 en Mesurage statique des volumes

A. LOHEAC S.A. GRAND-COURONNE

N°2-1480 le 01/03/02 en Mesurage statique des volumes

LAFON S.E.M. - BASSENS

N°2-1482 le 15/03/02 en Mesurage statique des volumes

SIRECH HOSTIER - LATRESNE

N°2-1497 le 12/03/02 en Mesurage statique des volumes

PESAGES ET VOLUMETRIE LE SOLER

N°2-1514 le 15/03/02 en Mesurage statique des volumes

CETIM**SAINT-ETIENNE**

N°2-1114 le 15/02/02 en
Métrologie dimensionnelle

ORYS TRICASTIN -**PIERRELATTE**

N°2-1339 le 01/03/02 en
Métrologie dimensionnelle

ESRF - GRENOBLE

N°2-1508 le 07/02/02 en
Métrologie dimensionnelle

Suspensions d'accréditation**ARECC - INGRE**

N°2-1459 le 08/03/02 en
Mesurage statique des volumes

IM2 - LE HAVRE

N°2-1475 le 01/02/02 en
Mesurage statique des volumes

ARECC - DEOLS

N°2-1488 le 08/03/02 en
Mesurage statique des volumes

LNE - NIMES

N°2-1446 le 08/02/02 en
Métrologie dimensionnelle

CRT MÉTROLOGIE**MORLAIX**

N°2-1468 le 01/01/02 en
Métrologie dimensionnelle

SNECMA MOTEURS - EVRY

N°2-1536 le 13/02/02 en
Métrologie dimensionnelle

CRITT MATÉRIAUX**CHARLEVILLE-MEZIERES**

N°2-1331 le 15/03/2002 en
Température

Transferts**d'accréditation****AP MESURES - SAINT-OUEN**

N°2-1570 du 01/01/2002 au
31/01/2006 en Débitmétrie
gazeuse

CTA - ARCUEIL

N°2-1585 du 01/01/2002 au
31/01/2005 en Force

AP MESURES - SAINT-OUEN

N°2-1571 du 01/01/2002 au
31/03/2002 en Métrologie
dimensionnelle

AP MESURES**SAINT-OUEN**

N°2-1568 du 01/01/2002 au
31/01/2006 en Pression

AP MESURES**SAINT-OUEN**

N°2-1569 du 01/01/2002 au
31/01/2006 en Température

CTA - ARCUEIL

N°2-1586 du 01/01/2002 au
31/10/2004 en Métrologie
dimensionnelle

ACTARIS SAS**CHASSENEUIL-DU-POITOU**

N°2-1590 du 01/02/2002 au
30/11/2004 en Electricité-
Rayonnement-Technologie de
l'information

ACTERNA OPTICAL SAS -**SAINT-ETIENNE**

N°2-1592 du 01/02/2002 au
31/12/2004 en Radiométrie-
Photométrie

ACTERNA OPTICAL SAS -**SAINT-ETIENNE**

N°2-1592 du 01/02/2002 au
01/01/2004 en Temps-
Fréquence

AIRBUS FRANCE - TOULOUSE

N°2-1595 du 16/02/2002 au
30/06/2004 en Electricité-
Rayonnement-Technologie de
l'information

Inspection**Accréditation initiale****SOCIETE DES EAUX DU NORD -****LILLE**

Le 01/04/2002 n°3-108
en réseaux
d'assainissement

Levée de suspension**d'accréditation****CORESTE****SAINT-MICHEL-SUR-ORGE**

Le 24/01/2002 n°3-018
en électricité

Résiliation volontaire**d'accréditation****CELEK - MARLENHEIM**

Le 03/01/2002 n°3-040
en électricité

Suspension volontaire**d'accréditation****EAV - ECQUEVILLY**

Le 28/11/2002 n°3-097
en réseaux
d'assainissement

Changement de**dénomination sociale****AIF SERVICES et AFITEST ont**

changé de dénomination
sociale au 21/12/2001
pour devenir respective-
ment NORISKO EQUIPE-
MENTS et NORISKO
CONSTRUCTION

Certification**d'entreprises et****de personnels****et environnement****Renouvellement****d'accréditation****A.C.Q.P.A. - PARIS**

N° 4-0021 le
12/03/2002 (jusqu'au
11/03/2007) pour la
certification de personnels
applicateur et chef
d'équipe ou de chantier
en peinture anticorrosion
et d'inspecteurs en
protection anticorrosion
par revêtement.

Extension**d'accréditation****S.G.S. I.C.S. - CACHAN**

N° 4-0008 le
12/03/2002 (jusqu'au
17/06/2005) pour la
certification de
qualification technique
d'organismes testeurs
CACES délivrant
des certificats d'aptitude
à la conduite en sécurité.

Certification**de produits****industriels****et de services****Extensions****d'accréditation****LCIE****FONTENAY-AUX-ROSES**

N° 5-0014 le 12/02/02
pour la certification de
produits industriels pour
les marques ENEC,
KEYMARK et HAR et pour
la certification de type
pour la marque IECEE.

SGS-ICS SA - CACHAN

N° 5-0018 le 04/03/02
pour la certification de
services pour différents
référentiels (sous-
sections II, HH, KK, NN
et OO).

Certification**de produits****agricoles et****alimentaires****Restrictions de portées****ACLAVE****LA ROCHE-SUR-YON**

N° 7-0012 le 15/02/02
pour la certification des
produits « poularde »
et « dinde » (Label Rouge)

AFAQ-ASCERT INTERNATIONAL**BAGNEUX**

N° 7-0001 le 01/03/02
pour la certification du
produit « rillettes »
(Label Rouge)

Modification**de dénomination****et extension****de portée****ABCQS (N° 7-0023)**

est devenu FRANCERT le
1^{er} janvier 2002 et
conserve le même
numéro d'accréditation,
en ajoutant à sa propre
activité celle de
FRANCHE COMTE
CERTIFICATION

(communément appelé
FRANCERT – n° 7-0026),
à l'exception de la
certification pour le porc
comtois de petit lait,
reprise par un autre
organisme.

Cessation d'activité**N° 7-0026****FRANCHE-COMTÉ****CERTIFICATION****BESANÇON**

Cessation d'activité le
31/12/2001.

Is ISO 9001 for everybody?

The proposal may be logical. However some international experts seem reluctant. It might well increase the confusion in the conformity assessment field. It is important that accreditation remains the last level of confidence.



Many times, I have had the opportunity to express my Cartesian desire in these columns that the accreditation authorities and conformity assessment bodies develop in a clear, logical, open, independent and impartial environment.

Of course, our world is far from being ideal.

Our friends, the standard-setters, supported by everybody, try to make this world better by establishing standards, which are supposed to be unambiguous and so coherently structured that there would be no need to write application guides for the harmonisation of users' practices.

To this end, the position of the ISO, which aims that all the standards applying to accreditation authorities and conformity assessment bodies maintain the requirements of ISO 9001 regarding the quality system of an organization, seems at first very logical.

However, some international experts seem more reserved and question the validity of such an approach.

Their reluctance is essentially based upon the fact that the accreditation authorities and conformity assessment bodies are not entities that can be considered as companies producing goods or services and, therefore, that the requirements of the ISO 9001 might not be applicable

ex abrupto, which does not exclude a contrario, that it might be useful to apply other requirements which are not included in the ISO 9001.

It is urgent not to rush

In addition, the same experts consider that applying the requirements of the ISO 9001 to everybody could contribute to a complete chaos: the certifiers would be able to certify each other, the accreditation authorities might compete with certifiers or might even get certified; all this is to the disadvantage of companies and buyers who, finally, finance the system. It is urgent not to rush and to especially thinking about both the pertinence of such an approach and the consequences that this might incur.

The praiseworthy desire of rationalisation should not lead to a confusion of types, which might be detrimental to the entire system of conformity assessment. ■

Daniel Pierre, director

Laboratories

From programme to technical manual, a development associated with the reform

Due to the development of programmes, the technical skills of the laboratories will be better valued. In compliance with the new requirements of ISO/IEC 17025. Reflections have been initiated in the Physics-Electricity centre with experts and members of the technical commission.

Number 26 of *Compétences*, dedicated to the reform of the Cofrac Laboratories Section, addresses the development of the accreditation programmes currently used for the accreditation of test laboratories.

It states that these documents should be enhanced in order to facilitate the evaluation process of laboratory competence as well as to support the access to accreditation for candidate laboratories; however, they should not include specific requirements which do not result directly from the application of quality and technical standards.

Within this framework the review of the programmes has started in the Physics-Electricity centre of the section. The technical commission of accreditation for Electricity-Radiation-Information Technologies has established four working groups which will be in charge of the review of:

- programmes 27-1, 107 and 120 regarding the tests of electromagnetic compatibility (EMC) and radio,
- programmes of the 44 series and programme 58 regarding the tests on power distribution material (cables and accessories),
- programmes concerning electrical safety tests :

- for electric industrial equipment and household appliances (programmes 13 and 21)

- for electric household appliances and light fixtures and computer equipment (programmes 2 and 27-2),

- programmes 141 and 152 regarding evaluation tests of information technology safety and software systems reliability.

These working groups consist of members of the CTA coming from the test and calibration fields, for some of them, as well as technical experts, representatives of laboratories accredited in the fields in question and Cofrac accreditation managers.

Technical manuals for the benefit of laboratories

The objective of these working groups is to prepare accreditation technical guides which define the technical skills of a test laboratory accredited for CEM or electrical safety tests for instance.

In addition, members of the working groups have the opportunity to discuss measurement uncertainties regarding the recurrent issue of estimation - for example, during the tests of resistance to radiated fields or electrical aging.

At the same time, the news related to the publication of the ISO/IEC 17025 standard, such as the possibility of issuing opinions and interpretations in a test report under Cofrac logo are also approached.

These issues will be presented in detail in future technical guides.

The results of the working groups will follow shortly, as one of the members declared: “the technical skills of a test laboratory should be better used and should not be prisoners of test programmes which offer the advantage of common support for assessors, but which are too restrictive in spite of possible developments considered for some of them. It is the duty of a laboratory which has proven its technical expertise and which has invested in test equipment to take advantage of the results, by issuing more Cofrac test reports”.

Carole Toussaint
Laboratory section
Head of the Physics-Electricity
centre
carole.toussaint@cofrac.fr

Certification

The new committee of the Products & Services Certification Section is already active

On March 21, the Board of Directors officially appointed a president and vice-president. Two working groups have been set up. The 3 commissions operating in the certification area now operate in a harmonised way.

Designated on the occasion of the first meeting of the committee of January 18, 2002, the president and vice-president of the recently merged committee have been officially appointed by the Board of Directors of Cofrac. Thus, Georges Hipolite, representative of the National Food Industries Association (ANIA) at college B, was appointed president of the committee. G. Hipolite had been vice-president of the committee of the old Agricultural and Food Products Certification Section. Mr. Claude Mercereau, representative of the French Federation of Insurance Companies (FFSA) at college C has been appointed vice-president. Claude MERCEREAU had been president of the Standing commission on Certification (CPA) for Services Certification of the committee of the old Industrial Products and Service Certification Section; in fact, he has been reappointed.

The new committee established its work schedule and created two working groups which are in charge of presenting to the committee unified documents: the first group will make proposals concerning requirements and doctrine, while the second will reach a decision on the documents regarding the audit and the accreditation process. These working groups will finalize their work by the first half of 2002. Until then, it has been decided that work should proceed based upon the procedures and documents in force in each of the old sections. However, the committee was not willing to wait for the coordination of the operation of the three standing committees: Agricultural and Food Products Certification, Industrial Products Certification and Services Certification.

In addition, the coordination of the documents, which is not the responsibility

of the working groups, should end up within a year.

Therefore, the operations of all CPA which are involved in the certification sector are identical. A significant change for the CPA for Agricultural and Food Products Certification: the certification body (the report of which is examined) and the lead auditor will not be heard any longer.

The three CPA's include members of the committee or their representatives appointed by the members of the section committee; a balanced representation of colleges is observed.

The presidents and vice-presidents of the CPA have also been appointed. They are all members of the section committee in accordance with regulations. ■

Marie-Geneviève Duhau-Soulage
Head of the Products
and Services Certification section

CPA Agricultural and Food Products Certification

President: André PHILIPPE representing the CNAFC, college C

Vice-president: Jean-Luc HARDY representing the CFCA (French Confederation of Agricultural Cooperation), college B

CPA Industrial Products Certification

President: representing the FIM/FIEEC (Federation of Mechanical Industries/Federation of Electrical, Electronical and Communication Industries), college B

Vice-president: Claire BESSEDE representing the SQUALPI (Sub-section of Quality for Industry and Standardization), industry secretariat, college D

CPA Services Certification

President: Claude MERCEREAU representing the FFSA (French Federation of Insurance Companies), college C

Vice-president: Anne-Marie LE NIGER representing the DGCCRF (General Management for Competition, Consumption and Fraud Prevention), college D

Certification of Firms and Personnel and Environment

Meeting of the Section Committee on 15 March 2002

Cofrac proves that it strives to satisfy its customers' expectations and that it can meet the industry need for confidence.

Accreditation of organisations providing certification under EN 9100, a standard derived from ISO 9000 and specific to the aeronautics sector, will be operational as from May.

At the request of Gifas¹, and in close consultation with this group, Cofrac has worked very quickly. The certification reference is based on European documents applicable by all European aeronautics operators belonging to AECMA (European Association of Aerospace Industries). Potentially, between 3500 and 5000 companies in France will need certification. The main certifying bodies are on their starting blocks. Gifas exerts a strong pressure on the market. Four technical experts from the sector have been qualified by Cofrac and will be ready to take fast action.

The aeronautics programme has been launched!

What is Cofrac's actual role in the system? True to its mission, Cofrac is once again responding to a company need for confidence and in the current case, to a strong customer (i.e. aeronautics industry) need for a guarantee of their suppliers' or subcontractors' service in a sector known to be sensitive. Confidence, of course, derives from assessment of the competence of the "inspectors". The present objective of industrialists in the sector is to reduce the inspections they carry out themselves. In return, they want to be sure of the competence of the organisations that certify their subcontractors. Fundamentally, the actions taken must ensure that the entire inspection chain satisfies the specific requirements of the sector. In other words, at each level of the chain - constructors, subcontractors, certification and accredi-

tation organisations - requirements and competence must be clearly identified in order to guarantee maximum security.

Certificate wording

Another subject on the agenda: the wording of ISO 9001:2000 certificates. At international level, this is not a subject of discussion. In France, the section committee is examining the question with the aim of providing an unambiguous definition of the scope of the certification awarded. The certificates must be as clear as possible so that the market operates in total transparency. Is it possible to establish simple rules, applicable by certification bodies, allowing these elements to be defined? The committee will give its opinion concerning the advantages and feasibility of drawing up such rules at its next meeting on 6 Jun. ■

1/Group of French aeronautics and space industries

Quality System Certification

ISO 9000:2000 Certification: December 14, 2003 is tomorrow

Remember, the end of the transition period is less than two years away!

IAF informs us that in various countries (the United States, Mexico, Australia, etc.) the conversion rate of ISO 9000 certificates from the 1994 to the 2000 version is still extremely low. We would like to remind everybody, certifying agencies and certified companies, that the transition period ends on December 14, 2003, less than two years away. The certificates that have

been issued in accordance with the previous version of the standard will not be valid on that date. We fear that if the conversion process does not advance at a sustained pace, an inflow of audit requests will be noticed next year, or even worse, during the second half of 2003. As it is obvious that accredited certification body are not available at all times, a number of companies risk

finding themselves in a difficult situation. To avoid this, we strongly recommend that certified companies become candidates for an audit in accordance with the 2000 version of the standard as soon as possible and that accredited certification bodies remind their customers about the above-mentioned term. ■

Daniel Pierre, director

11 IAF: International Accreditation Forum

Laboratories

Meeting of the Section Committee of 7 March 2002

Laboratories, assessors, committee and commissions members welcome the change with confidence. Reflections about scope description and changes in the decision-making process mean progress.

The members of the Section Committee are globally satisfied with the progress of the Laboratory section reform project. What should be stressed is that the cohabitation problem between the Calibration and Testing sectors no longer exists. It also emerges from the first meetings of the new technical accreditation commissions (CTA) that the reform is moving in the right direction. The new mandates of the commissions have been accepted by the members and enthusiasm reigns in the discussions, even though the time spent on audit reports still remains a bit too long, as a direct consequence of the significant reduction of the number of commissions. These have been reduced from 36 to 7 and there has been no standstill in ac-

tivity for six months. Quite the opposite in fact.

New requirements and feedback create also new tasks, with many questions of interpretation and application needing to be dealt with. The section committee has therefore set up several work groups charged with defining the Cofrac policy regarding interpretation of ISO/IEC 17025 and specifications for describing the scope of accreditation. Another positive signal: discussions on all these subjects are constructive and a consensus is established.

The working group on description of accreditation scopes clearly evidenced how useful are tools such as the programmes when it comes to accrediting in the regulatory area or to offering the laboratory the possibility to apply in a

much more flexible way. A document is being drafted by Cofrac.

Another positive result linked to the reform: the change in the accreditation decision process. From now on, reports for all "straightforward" files (see Compétences No. 26) will be examined by an internal commission composed of permanent Cofrac staff members. The internal committee's activity report is presented at each commission meeting and, as an additional measure, the commission members are encouraged to analyse and comment on the decisions made by the permanent members. The objective is to define an effective indicator for directing the file to the internal commission or the CTA. The reform is underway!

Next committee meeting 7 June 2002. ■

Cofrac reinforces the connections with assessors

Members of the working group recommended to create on the web site a specific space for such documents, open to assessors only and protected by passwords. This was accepted by the Cofrac managers during a meeting dedicated to the 2002 communication plan. The future version of the web site will offer this new service. Please visit the web site in September!

A virtual forum could also be set up for assessors to exchange views with Cofrac staff or with other assessors about implementation of the standards or use of new documents. Given the large number of potential issues, we could imagine that there be several managers to operate the forum.

Last, an electronic newsletter for the assessors could be published on the web site; it would be emailed to them.

The last two projects will not be completed this year. However reflections will start with the working group members during the second semester in order to estimate the human and technical means necessary to the management and maintenance of such services.

It should be noted that the development of a virtual space such as the forum could also be considered for use by the various commissions and committees in Cofrac. ■

IAF-ILAC

Meetings of the Executive Committees

The Executive Committees of IAF and ILAC met on February 14 – 15, 2002 at Guadalajara (Mexico) and on February 17 – 19, 2002 at Auckland (New Zealand).

Both organizations took advantage of these meetings to address specific subjects, which are, however, rather similar:

- establishment of a short- and medium-term action plan,
- examination of new applications for membership,
- questions regarding multilateral agreements, technical questions, publications and promotion,
- relationships with international organisations, etc.

ILAC keeps working toward the implementation of its future statutes in order to become a declared legal entity in the Netherlands by the end of 2002.

Separate meetings, shared concerns

Incidentally, each of the two Executive Committees has reviewed the common

actions for both organisations:

- accreditation of inspection bodies,
- supporting the implementation of accreditation systems in the developing countries and of relationships with UNIDO,
- creation of a common logo which signifies and promote the participation of the certification bodies in a multilateral recognition agreement,
- coordination of documents which are the basis of the evaluations by peers,
- establishing relationships with ISO and CASCO primarily to attempt to address the issue of the confusion between the accreditation and certification ISO 9000. These common actions have developed more or less expeditiously based upon goodwill and co-operation, the major obstacles being mutual mistrust between the two organisations and their respective susceptibilities.

Emerging nations should be integrated

We should be optimistic because visible progress has been noted. However, in order that the link be preserved, special attention should be paid at all times. As a member of the two Executive Committees, I constantly struggle to avoid that decisions standing in the way of an unequivocal cooperation be made by any of the two organisations. I have been assisted in this task by the President of IAAC (Inter Americas Accreditation Cooperation) the members of which are almost all established in countries with low GDP; for these countries, the costs of participation in the international activities of two organisations (ILAC + IAF) instead of one are intolerable. ■

Daniel Pierre

EA

Meeting of the Executive Committee

The EA Executive Committee that was partially reappointed during the last General Assembly, met for the first time on January 29, 2002 at Frankfurt.

The committee has addressed the current issues, primarily the certification of laboratories or certification bodies based upon a specific system, the requirements of which go further than those included in the ISO/IEC standards. It is a difficult issue in which we make progress. A general course of action should be soon adopted.

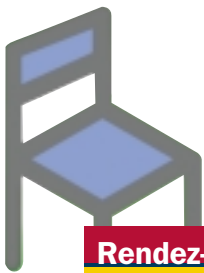
In addition, the Committee has struggled to provide the EA Advisory Board with the expected answers to a number of issues, such as:

- the satisfaction survey project conducted among accredited organizations,
- the revision of rules for membership in EA (national recognition, lack of competition, non-commercial activities, independence, etc.)

The last issue is essential because it is the basis of the level of confidence of our partners in the process of accreditation (accredited, national authorities, manufacturers, consumers).

One of the major difficulties for a long time has been –and still is –the coordination of these conceptions and points of view worldwide. ■

Daniel Pierre



Rendez-vous internationaux

AVRIL

16-17, comité exécutif d'EA

MAI

14-15, séminaire Eurachem sur l'assurance qualité pour les laboratoires d'essais à Chypre

15-17, assemblée générale Euromet à Bratislava

16-17, assemblée générale Eurachem à Chypre

28-29, PLG à Böras

JUIN

4-6, formation des évaluateurs d'EA à Rome

11, comité exécutif d'EA à Bucarest

12-13, assemblée générale d'EA à Bucarest

16-18, séminaire EURACHEM/CITAC sur les mesures de traçabilité et les incertitudes en analyse chimique à Lucerne

SEPTEMBRE

4, comité inspection d'EA à Lisbonne

5-6, comité certification d'EA à Lisbonne

9-10, comité laboratoires d'EA à Ljubljana

17-28, conférence IAF-ILAC à Berlin

18, comité publications d'EA à Berlin

19, comité publications d'EA/ILAC à Berlin

27, comité exécutif d'EA à Berlin

OCTOBRE

14-15, comité MLA d'EA à Bucarest

23-24, PLG à Berlin

NOVEMBRE

26, comité exécutif d'EA à Copenhague

27-28, assemblée générale d'EA à Copenhague



Comités de section Nominations

Inspection

Valérie Boiron, UIC, remplace Alain Pierrat au comité de section depuis le 31 décembre 2001.

Certification d'entreprises, de personnels et environnement

Daniel Meunier, CCFA, remplace Jean-Louis Duriez au comité de section depuis le 31 décembre 2001.

19-20 novembre 2002 à Bruxelles : conférence sur les appareils à pression en Europe

C'est le moment ! Le 29 mai 2002, la directive européenne 97/23/EC sera pleinement applicable.

Avec cette directive, toutes les réglementations concernant les appareils à pression de tous types seront harmonisées au niveau de l'Union européenne et de l'espace économique européen.

Parallèlement, l'élaboration par le CEN d'une vaste série de normes utilisables pour satisfaire les exigences essentielles de la législation arrive à son terme.

La conférence visera principalement la nouvelle norme sur les appareils à pression non soumis à l'action de la flamme (EN 13445, à l'état de projet final actuellement), mais les discussions pourront également porter sur les questions concernant les chaudières, les tuyauteries et les brides d'assemblage.

Votre contact au Cofrac : olivier.marechal@cofrac.fr

Pour en savoir plus, rendez-vous sur internet à l'adresse suivante :

www.cenorm.be/news/conferences/pressure.htm

Les informations sur le programme de la conférence sont mises à jour chaque mois à cette adresse.

Calendrier

26-28 MARS 2002

Assises Qualitative au Palais des congrès à Paris

20 JUIN 2002

Assemblée générale du Cofrac à Paris

19 SEPTEMBRE 2002

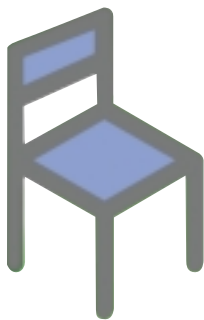
Rencontres techniques Electricité à Paris-Saint-Denis

5-7 NOVEMBRE 2002

SISQUAL au CNIT à Paris La Défense

19-20 NOVEMBRE 2002

Conférence sur les appareils à pression à Bruxelles (Belgique)



Directeur de la publication : **Daniel Pierre**
Rédacteur en chef : **Martine Simon**
Assistante d'édition : **Lydie Mauger**
Comité de rédaction : **Marie-Geneviève Duhau-Soullage, Nathalie Savéant, Fabienne Venant, Jean-Paul Durand, Patrick Reposeur, Martine Simon, Daniel Pierre**
Abonnement : trimestriel gratuit
Contact : lydie.mauger@cofrac.fr
Edité par : Cofrac - 37, rue de Lyon, 75012 PARIS
N° ISSN : 1274-428X - Impression : Actuaicolor

